

*Direction générale du personnel
et de l'administration*

**Décision du 4 juillet 2005 portant nomination
de la déléguée adjointe à l'action foncière**

NOR : *EQU0510217S*

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,

Vu le décret n° 2005-471 du 16 mai 2005 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2005 portant organisation de la délégation à l'action foncière, notamment son article 3,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Aude Debreil, administratrice civile hors classe, est nommée déléguée adjointe à l'action foncière.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

*Le ministre des transports, de
l'équipement,
du tourisme et de la mer,
Dominique Perben*